

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Le dix neuf décembre deux mil seize, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Yannick BOUGET.

Date de la convocation : Le 12 décembre 2016.

Etaient présents : Yannick BOUGET, Gérard LE CABEC, Yann COAT, Laure ROPERS, Claude PIRIOU, Arnaud LE BRAS, Marie-Annick HAMON, Joël PIRIOU, Olivier GUERVILLY, Soizig OLLIVIER-PAGE, Patrick HERVE

Etaient absents: Stéphane BASSET.

Secrétaire de séance : Claude PIRIOU

DPU

Le Maire fait part à l'assemblée d'une demande d'acquisition pour un bien soumis à DPU transmise par SCP Philippe ROUXEL, notaire à PLOUMILLIAU.

Elle concerne :

- Une maison d'habitation sise 7 Parc Ar Hoat

Cette vente n'intéresse pas la commune.

N° 01.12.2016 : DESIGNATION DU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE ET DE SON SUPPLEANT NOUVEL EPCI Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération

Le maire donne lecture à l'assemblée de la répartition et du mode de désignation des conseillers communautaires et de leur suppléant dans le cadre de la création du nouvel EPCI

« GPAAA »,

Pour les commune de – de 1000 habitants, le maire de fait est délégué communautaire. Son suppléant est désigné dans l'ordre du tableau soit le 1er adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Désigne
 - Yannick BOUGET, Maire comme délégué titulaire au sein de GPAA
 - Gérard LE CABEC, 1^{er} adjoint, comme délégué suppléant.

La mise en place du GPAAA est aussi la fin de Pontrioux Communauté. Le maire remercie les délégués communaux de leur participation.

La nouvelle agglomération se composera d'un président et de 15 vice-présidences. Les élections auront lieu le 9 janvier 2017.

D'autre part des commissions thématiques ont été créées. Pour la commune de St-Clet, 3 élus peuvent s'y inscrire. Le maire fait appel à candidature et demande aux conseillers qui le souhaitent de s'inscrire dans un groupe de travail des commissions.

Yann COAT s'inscrit dans la commission service à la population.

N° 02.12.2016 : MISSION S.P.S. Aménagement du Bourg et abords

Le Maire indique à l'assemblée que dans le cadre des travaux d'aménagement du centre bourg et de ses abords, il y a lieu de désigner un coordonnateur de sécurité.

Le maire donne lecture du résultat de la consultation des différents bureaux compétents pour cette mission. Il propose de retenir l'offre de François SEVER pour un montant total de 728.75 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de confier la mission SPS à François SEVER de St Laurent suivant devis d'un montant total de 728.75 €

- autorise le maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à cette mission et à son mandatement

L'entreprise EUROVIA débute les travaux le 23.01.2017.
G.O.H. en début 2017.

N° 03.12.2016 : Participation au Programme Ecogener

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, de la hausse du prix des énergies et de budget des collectivités contraint, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Guingamp a décidé de proposer aux collectivités de son territoire les services d'un technicien énergie.

La commune de SAINT-CLET souhaite s'engager dans cette démarche d'économies d'énergie et d'amélioration énergétique de son patrimoine.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'intérêt de s'engager dans une démarche d'économie d'énergie en faveur du patrimoine communal. Il précise que le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Guingamp met en œuvre des actions de maîtrise de l'énergie au profit des communes volontaires.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Guingamp propose un service de Conseil en Energie Partagé (CEP) pour accompagner la commune dans toutes ses démarches énergétiques et dans la mise en place d'actions et de solutions techniques visant à réduire et maîtriser ses consommations énergétiques. Ce service donnera lieu à la signature d'une convention d'engagement entre la commune et le Pays de Guingamp.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'engager la commune dans le programme EcoGenR
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'engagement
- **DESIGNE** Mr Arnaud LE BRAS en qualité d' élu référent de la commune
- **DESIGNE** Mme Françoise ANDRE en qualité de référent administratif
- **DESIGNE** Mr Thierry PHILIPPE en qualité de référent technique
- **AUTORISE** monsieur le maire à communiquer les coordonnées des personnes ainsi désignées au Pays de Guingamp

Note : les personnes qui vont être désignées comme référent auprès du Conseiller en énergie partagé auront pour rôle :

- Elu référent : sera l'interlocuteur privilégié du CEP, notamment pour la préparation des présentations de bilans ou pour solliciter les conseils du CEP lors d'un projet de construction ou rénovation.
- Référent administratif : sera la personne qui devra fournir l'ensemble des factures énergétiques et autres documents administratifs au CEP
- Référent technique : sera la personne qui pourra guider le CEP lors de ses visites sur site des bâtiments publics.

N° 04 -12-2016 Budget lotissement communal -539 : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Maire fait part à l'assemblée que pour pouvoir effectuer les opérations d'ordre concernant les variations de stock de terrains, il y a lieu d'augmenter le compte 71355 de 5 960.85 €, en contrepartie la dépense sera diminuée au compte 605 (travaux) de 5 960.85 €. La dépense est compensée par une recette en section investissement - compte 3555 – pour un montant de 5 960.85 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- vote la décision modificative n°1 suivante :

Fonctionnement

Dépenses – 605 – travaux : - 5 960.85 €
042 – 71355 – variation stock : + 5 960.85 €

Recettes – 040 – 3555 – terrains aménagés : 5 960.85 €

N° 05.12.2016 : DEPART EN RETRAITE DE MME ANNE COTREL

Le maire rappelle à l'assemblée que Madame Anne COTREL a fait valoir ses droits à la retraite et quittera la collectivité au 1^{er} janvier 2017.

Etant donné son ancienneté au sein de la collectivité, le maire propose l'organisation d'une cérémonie pour son départ et de lui offrir un cadeau.

INFOS

Travaux église

Les travaux avancent bien. La prochaine réunion de chantier est prévue le 13 janvier 2017.

Logements Côtes d'Armor Habitat – Lotissement de l'argoaat :

Le maire indique à l'assemblée que la livraison des 4 logements construits par Côtes d'Armor Habitat au lotissement de l'Argoaat est prévue en mars prochain.

Remerciements de la famille LE GALLOU pour le décès qui l'a touché.

Fibre optique

Les travaux sont en cours de réalisation. Il reste encore des travaux d'élagage à effectuer

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit.

Le Maire

Le conseil municipal